



Département de **LOIR ET CHER**
Arrondissement de **ROMORANTIN**

Commune de **LA FERTE BEAUHARNAIS**

COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU LUNDI 10 MAI 2021 à 18H30**

Présents : Jean-Pierre GUEMON, Laurence LASSUS, Yves SAVALE, Pierre-Edouard BERG, Coraline ROUBALLAY, Stéphanie DAVID, Hélène MOY, Jean-Yves BONIN, Vincent LHUILLIER, Lucie PLAUT-AUBRY, Sylvain MASSON, Patrice ALZY.

Absent : Jack KINOSKY.

Pouvoirs : Jean-Bernard MÉAN à Jean-Pierre GUÉMON.

Monsieur Vincent LHUILLIER est élu secrétaire.

Le Conseil approuve et signe le registre des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 22 Mars 2021.

Aménagement d'un columbarium au Cimetière

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des propositions concernant l'aménagement d'un nouveau columbarium ou l'agencement de cavurnes dans le cimetière, a décidé, compte tenu des demandes en attente, d'opter dans un premier temps, pour l'aménagement d'un nouveau columbarium, et d'agencer des cavurnes, au fur et à mesure des demandes des administrés. Les tarifs des cavurnes seront définis lors du prochain conseil.

Vote pour : 13 **Vote contre : 0** **Abstention : 0**

Acquisition et installation d'une table de ping-pong

Le Conseil Municipal a approuvé le devis pour l'acquisition d'une table de ping-pong pour un montant HT de 1115,00€ qui sera installée sur le champ de foire à proximité de l'aire de jeux.

Vote pour : 13 **Vote contre : 0** **Abstention : 0**

Aménagement d'un terrain de pétanque sur le champ de foire

Le Conseil Municipal après discussion concernant l'aménagement d'un terrain de pétanque sur le champ de foire, a considéré qu'il existait déjà un terrain de pétanque à l'étang communal, que les crédits pour la réalisation de ce projet n'avaient pas été votés au budget et qu'il n'y avait pas de possibilité d'effectuer de virement de crédits, il a pris la décision de reporter cet investissement à l'année prochaine. Néanmoins, il a approuvé l'achat de traverses pour un cout HT de 292,50€ qui serviront pour l'aménagement de ce terrain.

Vote pour : 13 **Vote contre : 0** **Abstention : 0**

Questions diverses et informations

Le Conseil a pris connaissance des informations suivantes, à savoir :

- L'organisation des bureaux de vote et des horaires attribués à chacun des élus pour la tenue des bureaux.
- L'organisation de la foire qui sera maintenue ou annulée selon les prescriptions gouvernementales concernant les mesures sanitaires, mais également sur les restrictions concernant la grippe aviaire, la sologne étant, actuellement, en zone à risque particulier. Une décision ne pourra être prise qu'à compter du 19 mai 2021 selon les dispositions qui seront annoncées à cette date.

- L'organisation de la course cycliste « grand prix de la sologne des étangs » qui prendra son départ le 26 juin 2021 à 13 heures sur le champ de foire. Un vite-dit vite-lu sera distribué aux habitants pour information.
- L'organisation des manifestations du 14 juillet. Le feu d'artifice aura lieu le 13 juillet avec des animations le 14 juillet à l'étang. La commission des animations doit se réunir prochainement afin d'organiser cette journée.
- Le dossier et de la saisine du Tribunal Administratif pour l'ouverture d'une procédure de péril imminent concernant le bâtiment des 3 canards compte tenu de la dangerosité pour la sécurité publique.
- Les travaux en cours de réalisation suite au dégât des eaux de la boulangerie. La date d'ouverture étant prévue, si tout va bien, après le 11 juin 2021.
- Les travaux de déboisement au lotissement qui devraient débiter fin mai si la météo le permet.
- La création d'un club de motos et l'organisation d'un rassemblement d'environ 600 motos à l'étang le 25 septembre prochain. Cette manifestation étant organisée au profit des enfants malades.

Séance levée à 20h30.